

1^{ère} session 2022

Métiers de la mer



A bord, le marin assure la conduite du navire, la sécurité et l'entretien des appareils. Sur un navire de passagers, il prend en charge l'accueil et l'encadrement des personnes.

il peut occuper un poste d'agent de maîtrise en entreprise ou travailler au sein d'une organisation professionnelle.

Selon la taille de l'entreprise du secteur maritime qui l'emploie, le titulaire du bac pro peut exécuter les tâches qui lui sont confiées ou prendre en charge l'encadrement. Il peut être employé, contremaître ou responsable d'entreprise et participer à la gestion.

Son titulaire est apte à conduire en toute sécurité un navire. Il a appris à organiser un voyage, déterminer une position et manœuvrer le bateau. Le respect des normes de sécurité est une constante impérative chez ce professionnel.

Embarqué sur un navire de commerce :

- il participe à la conduite du navire
- il assure la sécurité de l'équipage et des passagers
- il contribue à la réussite des opérations commerciales

Embarqué sur un navire de plaisance professionnelle :

- il assure la conduite du navire
- il assure la sécurité de l'équipage et des passagers
- il veille au bien être des clients
- il assure la maintenance de 1er niveau du navire (électriques, hydrauliques, frigorifiques)

Sur un navire de commerce, les caractéristiques du métier varient en fonction de la taille des navires, du type de navire (navire de charge, de servitude ou à passager) de la durée d'absence du port et des zones fréquentées. Le respect des normes de sécurité est une constante impérative.

Mais le bac pro donne aussi des compétences en gestion et management. Les bacheliers auront suivi une formation à la gestion économique d'une entreprise, à l'encadrement, une formation commerciale et relationnelle. Enfin, il est capable d'assurer la responsabilité d'une entreprise maritime.

Ils seront capables de discuter avec des scientifiques de questions concernant l'environnement et la ressource.

Le titulaire de la spécialité « CGEM commerce » de baccalauréat professionnel est amené à exercer son activité dans des entreprises du secteur maritime, dans un contexte réglementaire international (la langue professionnelle est l'anglais).

D'abord matelot, le titulaire du baccalauréat professionnel peut devenir maître, patron ou capitaine selon son expérience professionnelle. En effet, la promotion sociale a toujours été un principe dans la marine marchande.

les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEPM marin du commerce (facultatif pour les apprentis).



Débouchés

Le bac pro CGEM ouvre à des emplois en mer, sur des navires de commerce ou des navires à passagers, mais pas seulement. Les bacheliers pourront en outre trouver un emploi à terre, dans une entreprise du secteur maritime, ou une organisation professionnelle.

Métier(s) accessible(s) :

- Matelot ou maître d'équipage à bord de tout navire
- Second ou capitaine à bord des navires à voiles ou sur les yachts selon l'option choisie
- Chef d'entreprise ou gérant d'un armement à la plaisance à voile ou sur les yachts selon l'option choisie
- Manager technique au sein d'une entreprise ou d'un armement à la plaisance à voile ou sur les yachts selon l'option choisie



Accès à la Formation

Après une classe de 2^{nde} professionnelle métiers de la mer ou après :
- BEP Maritimes, Conduite et Exploitation des Navires de Pêche, Pêche, Machines Marines, Mécanicien, Marin du Commerce ;

Qualités requises :

- Communication, capacité d'initiative
- s'adapter à la vie en équipage
- bonne aptitude physique



Programme

Classe de 2^{nde}

| Disciplines et activités | Seconde h/sem |
|-----------------------------------|------------------|
| Navigation | 1h |
| Navigation – TP | 1h |
| Navigation – MSP | 1h30 |
| Matelotage | 2h |
| Suivi de l'exploitation du navire | 1h30 |
| Mécanique navale | 1h |
| Mécanique navale – TP | 1h30 |
| Electricité | 0h30 |
| Electricité – TP | 1h |
| Option de spécialisation | 1h |
| Option de spécialisation - TP | 1h30 |



| | |
|---|------|
| Réglementation des activités maritimes et de développement durable | 1h |
| Enseignements professionnels et français en co-intervention | 1h |
| Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention | 1h |
| Prévention-santé-environnement | 1h |
| Economie-gestion | 1h |
| Français-Histoire géographie, enseignement moral et civique | 3h30 |
| Mathématiques | 1h30 |
| Anglais | 2h |
| Physique Chimie | 1h30 |
| Arts appliqués et culture artistique | 1h |
| Education physique et sportive | 2h30 |
| Consolidation et accompagnement personnalisé | 1h30 |
| Accompagnement au choix d'orientation | 1h30 |

Classe de 1^{ère} et Tle

| Disciplines et activités | Première | Terminale |
|---|----------|-----------|
| Navigation | 2h | 2h30 |
| Navigation –TP | 1h | 1h |
| Navigation - MSP | 1h | 2h |
| Anglais maritime et technique | 0h30 | 0h30 |
| Anglais maritime et technique - TP | 1h | 1h |
| Navire, stabilité et sécurité | 2h30 | 0h30 |
| Navire, stabilité et sécurité - TP | - | 1h |
| Entretien et manutention | - | 1h30 |
| Réglementation des activités maritimes et de développement durable | 1h | 1h |
| Gestion d'une entreprise maritime | 1h | 1h |
| Gestion d'une entreprise maritime option yacht ou voile | - | 1h |
| Enseignements professionnels et français en co-intervention | 1h | 0h30 |
| Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention | 1h | 0h30 |
| Prévention-santé-environnement | 1h | 1h |
| Economie-gestion | 1h | 1h |
| Français-Histoire géographie, enseignement moral et civique | 3h | 3h |
| Mathématiques | 2h | 1h30 |
| Anglais | 2h | 2h |

| | | |
|--|------|------|
| Physique Chimie | 1h30 | 1h30 |
| Arts appliqués et culture artistique | 1h | 1h |
| Education physique et sportive | 2h30 | 2h30 |
| Consolidation et accompagnement personnalisé | 1h30 | 2h |
| Accompagnement au choix d'orientation à la machine | 1h30 | 1h30 |



Enseignements professionnels

Mécanique navale : Moteurs diesel, Moteurs hors-bord, Sécurité dans le compartiment machine, Auxiliaires, Conduite machine

Électricité : Lois générales de l'électricité, L'électricité à bord

Navigation : Navigation, Météorologie, Règles de barre feux balisage signaux, Tenue du quart, manœuvre embarcation, Anglais technique et maritime

Techniques de pont et de pêche : Engins de pêche, Techniques de pont et de pêche, Matelotage et ramendage

Exploitation du navire : Description, construction, Manutention et arrimage, Sécurité, Stabilité, Entretien, réparation

Module voile : Propulsion vélique, Formation pratique embarquée, Compléments de navigation et de météorologie, Gestion d'une navigation commerciale, Anglais

Module yacht : Module yacht base, Module spécifique yacht

Réglementation des activités maritimes et développement durable : Réglementation et développement durable spécifiques au métier de marin

Gestion d'une entreprise maritime : Gestion et management de l'entreprise maritime

Certifications spécifiques* : certificat de formation de base à la sécurité (CFBS), attestation de sensibilisation à la sûreté, certificat attestant la validation de l'enseignement niveau II ou III (EM II ou III), attestations pour le service à bord des navires à passagers, certificat général d'opérateur radiocommunication (CGO), certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie (5CQALI) certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetages (CAEERS)

*requis par la convention STCW pour l'exercice de certaines fonctions.



Stage

18 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) comprenant quatre semaines en seconde professionnelle, six semaines en première professionnelle et huit semaines en terminale professionnelle. Pendant cette période de professionnalisation, l'élève appréhende concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise maritime.

Examen

Epreuve scientifique et technique

Sous-épreuve Mathématiques coeff. 1,5

Sous-épreuve Sciences physiques et chimiques coeff. 1,5

Epreuves professionnelles

Sous-épreuve Navigation au niveau capitaine 500 coeff. 6

Sous-épreuve Exploitation du navire au niveau capitaine 500 coeff. 6

Sous-épreuve Période de formation en milieu Professionnel coeff. 6

Sous-épreuve option Module Voile coeff. 3

Sous-épreuve option Module Yacht coeff. 3

Sous-épreuve Réglementation des activités maritimes & développement durable coeff. 2

Sous-épreuve Gestion d'une entreprise maritime au niveau capitaine 500 coeff. 1.5

Sous-épreuve Économie – gestion coeff. 1.5

Sous-épreuve Prévention santé environnement coeff. 2

Epreuve de langues vivantes coeff. 2

Epreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique

Sous-épreuve français coeff. 2.5

Sous-épreuve histoire-géographie et enseignement moral et civique coeff. 2.5

Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques coeff. 1

Epreuve d'éducation physique coeff. 1

Epreuves facultatives

Le candidat peut choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités possibles; les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur. (épreuve facultative de langue vivante autre que l'anglais, épreuve facultative de mobilité, épreuve facultative d'EPS)

Statistiques

Voir le site <https://www.ucem-nantes.fr>

Poursuite d'études

La majorité des titulaires du bac pro va s'embarquer sur un bateau de pêche. Certains bacheliers peuvent envisager de continuer directement des études, en BTS par exemple. Le bac pro permet de franchir plus aisément les différents paliers de la formation continue maritime pour accéder, après les temps de navigation requis, à des brevets de commandement :

- brevet de patron de pêche : Ecole nationale supérieure maritime de Saint-Malo (public)
- brevet de capitaine 500 : Ecole nationale supérieure maritime de Saint-Malo (public)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

34 Sète

Lycée de la Mer Paul Bousquet (*Public*)

En savoir plus

Consultez les documents ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Collection Dossiers « Le dico des métiers »
- Collection Parcours « Mer et rivières »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

Sur internet

www.lyceedelamer.fr

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès

04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze

04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers

04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne

04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret

04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr



CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Lunel

04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende

04 30 43 51 95 - ce.048002ol@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve

04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre

04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre

04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest

04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas

04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades

04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète

04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie
de Toulouse**

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr